



avec le groupe
hospitalier
mutualiste
grenoble



Communiqué de presse

Grenoble, le 23 juin 2022

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse du CHU Grenoble Alpes

06 74 04 67 40 // zfertier@chu-grenoble.fr

Territoire Grenoble-Sud-Isère : adaptation du fonctionnement nocturne des urgences adultes, hors urgences vitales

Dans un contexte national particulièrement complexe, les établissements de santé publics et privés du territoire, en lien étroit avec la médecine de ville, ont déclenché en octobre 2021 un plan blanc territorial pour faire face ensemble aux difficultés de fonctionnement des différents services d'urgences adultes (nombre insuffisant de professionnels de santé disponibles et diminution du nombre de lits ouverts).

Malgré la mobilisation exemplaire de tous les professionnels de santé libéraux et hospitaliers du territoire Sud-Isère, **les services des urgences adultes sont contraints d'adapter leur fonctionnement la nuit.**

À partir du 27 juin, les nuits de 20h à 8h, en dehors des urgences pédiatriques, gynécologiques et obstétricales, les patients ne devront pas se déplacer aux urgences adultes sans régulation préalable par le centre 15.

1. Rappel des bons réflexes, hors urgences vitales

- Je contacte mon médecin traitant ou un médecin pouvant consulter rapidement
- La nuit, de 20h à minuit, les week-end et jours fériés, je contacte un des dispositifs de permanence de soins ambulatoires (voir liste, carte et coordonnées joint au communiqué).
- En cas d'impossibilité de joindre un médecin et d'**urgence ressentie**, j'appelle le 15, qui saura m'orienter vers la structure adaptée en fonction de mes symptômes.

Le service d'accès aux soins (SAS), porte d'entrée unique pour la population

Le Service d'Accès aux Soins relève du principe d'une porte d'entrée unique pour toute personne qui considère qu'elle est dans une situation d'urgence médicale.

Les médecins régulateurs généralistes et urgentistes du centre 15 orientent vers les parcours de soins les plus adaptés à la demande : services d'urgences, maisons médicales de garde, permanence ambulatoire, consultations chez un médecin généraliste, envoi d'une équipe médicale sur place.

2. Fonctionnement des services d'urgences adultes du territoire Grenoble-Sud-Isère à partir du 27 juin

Urgences adultes Michallon (CHU) <i>Avenue du Grésivaudan, 38700 La Tronche</i>	Fonctionnement normal en journée De 20h à 8h : accès réservé aux urgences vitales ou sur appel préalable au centre 15
Urgences adultes Voiron (CHU) <i>34 Av. Jacques Chirac, 38500 Voiron</i>	Fonctionnement normal en journée De 20h à 8h : accès réservé aux urgences vitales après régulation du centre 15
Urgences adultes Clinique des Cèdres <i>21 Rue Albert Londres, 38130 Échirolles</i>	Fonctionnement normal en journée De 20h à 8h : restriction la nuit en fonction de l'activité
Urgences adultes Groupe Hospitalier Mutualiste <i>8 Rue Dr Calmette, 38000 Grenoble</i>	Fonctionnement normal en journée De 20h à 8h : accès réservé aux urgences vitales et cardiologiques

Les urgences pédiatriques du CHU (Hôpital Couple-Enfant de Grenoble et Voiron), les urgences traumatologiques de jour de l'hôpital Sud* et tous les services d'urgences gynéco-obstétricales du territoire ne sont pas concernés par cette adaptation, et continuent de fonctionner normalement.

**Urgences traumatologiques de jour – hôpital Sud (CHU) : de 8h à 20h – 7/7 jours*

De jour comme de nuit, en cas d'urgence vitale ressentie, j'appelle le 15 qui m'orientera vers la structure la plus adaptée.

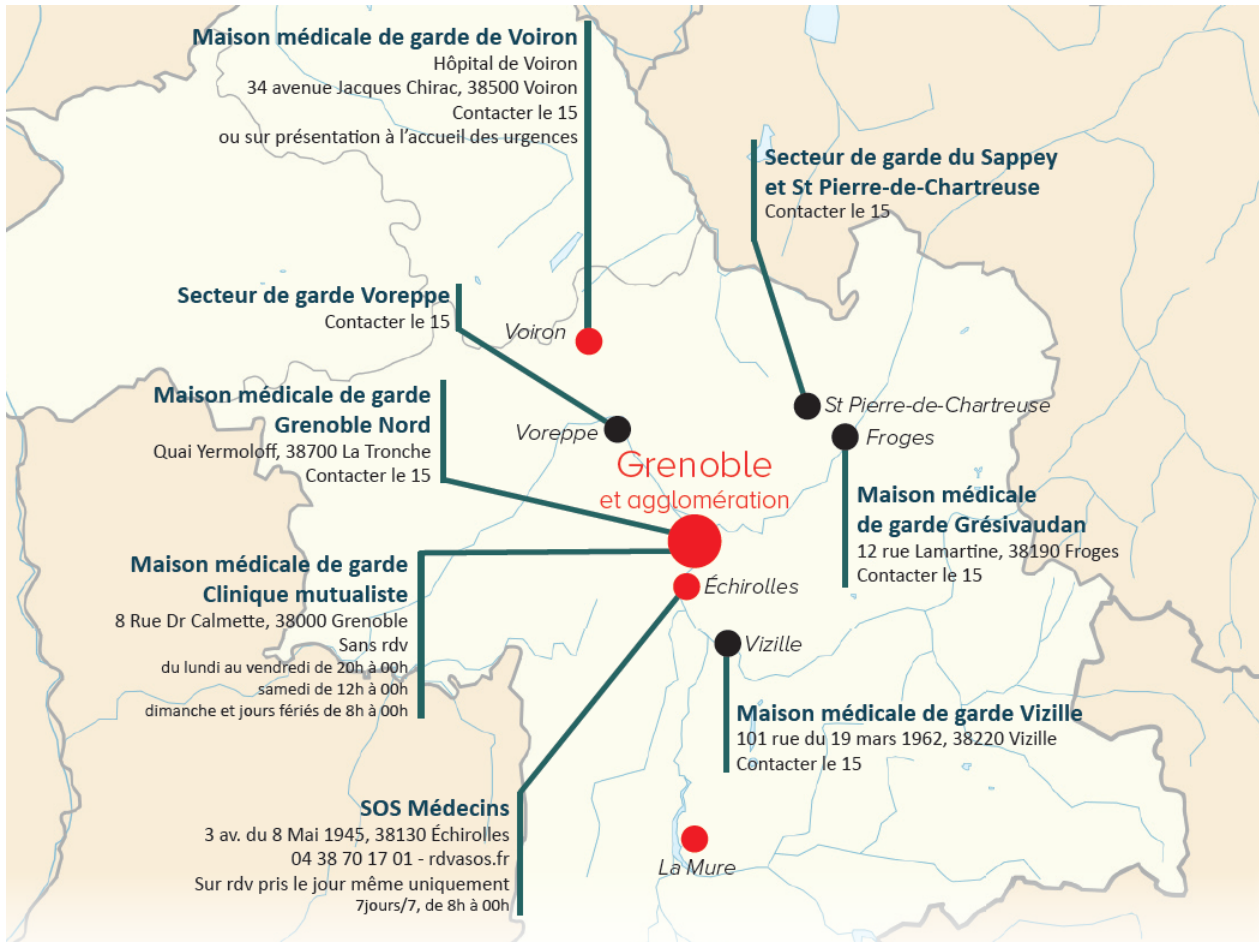
Pour les personnes qui se présenteraient spontanément sans avoir eu l'information préalable de contacter le 15 ou qui n'en auraient pas eu la possibilité, un dispositif d'appel relié au SAMU sera mis en place à l'entrée des urgences adultes de l'hôpital Michallon (CHU).

Les médecins régulateurs généralistes et urgentistes du centre 15 évaluent l'état de santé de l'appelant et l'orientent vers le parcours de soins le plus adapté : consultation chez un médecin généraliste, maison médicale de garde, permanence ambulatoire, service d'urgences, envoi d'une équipe médicale sur place.

Tout est fait pour rétablir dans les meilleurs délais le fonctionnement normal des services d'urgence. En cas d'évolution de la situation, des informations seront largement diffusées auprès de la population, notamment sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des établissements.

Territoire Grenoble-Sud-Isère :

carte et coordonnées des dispositifs de permanence de soins ambulatoires



Il est rappelé que les pharmacies et les pharmacies de garde sont accessibles directement (tant physiquement que par téléphone) sans appel préalable au 15.

Pour disposer des coordonnées postales et téléphoniques des pharmacies et des pharmacies de garde :

- Servigardes, site référencé par l'ARS : <https://www.servigardes.fr/>
- Pour la ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/demarche/431/659-pharmacies-de-garde.htm>